

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°19/2020 - 27 NOVEMBRE 2020
VISIOCONFERENCE

Présidence André GIRAUD

Présents Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER

Assistent Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT), Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA), Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Michel MARLE (CPD), Dominique PLEE (CNM), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (Président de la CSO), Pierre WEISS (Affaires internationales)

Début de la réunion en visioconférence à 17h

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX N° 17 DU 14 OCTOBRE ET N°18 DU 30 OCTOBRE 2020

Après prise en compte de différentes précisions, les 2 procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD remercie de leur présence les participants à cette réunion qui est la dernière du mandat. Ce furent 4 années riches en événements de toutes sortes !

Le Président revient d'abord brièvement sur la réunion du Comité directeur du 20 novembre. C'était le dernier de la mandature, bien sûr en visioconférence, et il s'est parfaitement déroulé dans une atmosphère sereine.

Il évoque ensuite les réunions auxquelles il a participé depuis le 29 novembre.

- Il a assisté à l'Assemblée Générale du CA Montreuil. Ce fut une bonne AG au cours de laquelle un nouveau Président a été élu, Samir BENFARES.

- Il remercie les Docteurs Antoine BRUNEAU et Martine PREVOST ainsi que Souad ROCHDI, Patrice GERGES et Philippe LEYNIER pour l'élaboration du nouveau protocole sanitaire. Il indique que les derniers ajustements ne seront précisés par le Ministère des Sports qu'en fin de soirée et que les documents ne pourront donc être envoyés aux structures déconcentrées et aux clubs que dans la journée du samedi 28 novembre.

- Le COJO 2024 et le CNOSF ont présenté les sites désormais choisis pour les JO de Paris. Rien de changé pour l'athlétisme qui se déroulera, comme prévu, au Stade de France. Mais la semaine précédant les épreuves d'athlétisme, les compétitions de rugby se dérouleront sur sa pelouse, ce qui nécessitera certainement une concertation avec les services techniques.

Il a été confirmé que le Fonds de dotation « Héritage » concerne l'éducation, la santé et les « quartiers prioritaires ». Nous devrions bientôt avoir un retour sur notre projet « Impact 2024 », basé sur un travail réalisé en commun par la CNJ et la DTN.

- Le « Pass sport » a été validé par le Gouvernement. Ce projet est normalement un dispositif d'aide à la prise de licences, et donc réservé aux clubs appartenant à une fédération. Il semble cependant que le Ministère des Sports souhaite que toute personne pratiquant une activité physique bénéficie de cette aide. Le mouvement sportif au travers du CNOSF, l'ANS et le COJO ne sont pas d'accord avec l'interprétation du Ministère. Il faudra être très vigilant sur ce sujet.

- André GIRAUD a eu un entretien avec le Directeur des Sports à propos du sport à l'école. Le projet que nous avons présenté est en cours de validation.

- Le Ministère des Sports a informé toutes les fédérations de la création d'un « Service informatique honorabilité » pour garantir l'honorabilité de tous les dirigeants et encadrants. 2 personnes par fédération auront un code d'accès pour alerter en cas de nécessité.

Le Président propose les noms de Martine PREVOST et de Michel SAMPER. **Accord du Bureau.**

- Didier VAREECKE représentait la FFA à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'UNSS, suite à la décision d'annuler tous les championnats de France programmés en 2021. Les économies réalisées ont été réparties sur les budgets 2020 et 2021 au bénéfice des associations sportives. Il ne nous appartient pas de nous ingérer dans les décisions de l'UNSS, mais la FFA n'est pas insensible aux difficultés que cela engendre pour les sections sportives d'établissements, sections qui participent au développement de l'athlétisme national. Une réflexion est en cours pour étudier ce que la FFA pourra faire à l'attention de ces jeunes sportifs et de leurs associations sportives.

3. INTERVENTION DU DTN

- Patrice GERGES est à l'INSEP, où se déroule un stage pour les relayeurs. Avec Florian ROUSSEAU, il se réjouit de constater que la totalité des athlètes invités à ce stage ont répondu présent. Désormais les regroupements courts sont privilégiés.

- Les activités sportives vont progressivement reprendre et le DTN espère qu'à partir du 20 janvier on pourra réaliser tout ce qui a été prévu. Cela dépendra bien sûr de la situation sanitaire après les fêtes.

- Il avait été décidé qu'il n'y aurait pas de stage en dehors de la France (Métropole et Outre-mer) jusqu'à la fin de l'année 2020. Mais cela pose véritablement problème à quelques athlètes de très haut niveau qui recherchent à la fois l'altitude et un climat agréable. Il propose donc qu'on donne à Florian ROUSSEAU l'autorisation d'étudier quelques projets particuliers.

Anne TOURNIER-LASSERVE, en tant que Vice-présidente chargée du haut niveau, se prononce favorablement pour cette demande et suggère d'accorder une dérogation exceptionnelle, après étude de tous les paramètres. Martine PREVOST, en tant que médecin, attire l'attention sur les risques encourus dans les aéroports et dans les pays envisagés qui n'ont peut-être pas des capacités de prise en charge appropriées en cas de problèmes médicaux.

Elle propose de faire signer une décharge aux athlètes concernés.

Accord du Bureau.

- Patrice GERGES informe qu'il « récupère » actuellement des chèques dus par des athlètes pour des participations à des prestations diverses. Il pense que notre mode de fonctionnement, dans ce domaine, est à revoir. Il est d'avis qu'il faut impliquer davantage les clubs avec, par exemple, une lettre-contrat signée par le club et l'athlète. Il faut également mieux communiquer sur les coûts induits par un stage, en expliquant qu'il n'y a pas que les frais de restauration/hébergement à prendre en compte.

- La Ligue de Guadeloupe qui a élu un nouveau président, est en train d'élaborer un nouveau projet pour permettre un développement plus important de l'athlétisme partagé avec le monde éducatif, les clubs, et également en lien avec des cadres techniques ou fédéraux.

Un stage y sera organisé à partir du 3 janvier. Anne TOURNIER-LASSERVE confirme qu'une réunion a eu lieu avec le Président, puis avec le DTN pour évoquer ces sujets. Les échanges ont été constructifs avec tous les élus sur l'ensemble des axes de travail, dont le projet évoqué par le DTN.

4. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Jean THOMAS indique en préambule qu'il n'y a pas eu beaucoup de changements depuis le dernier Comité directeur.

- Suite à l'annulation des Championnats de France U18/U20 prévus à Evry-Bondoufle, il avait été annoncé que la FFA rembourserait les clubs ayant engagé des frais non remboursables ou sans possibilité de report sur 2021. Beaucoup des clubs ayant répondu, informaient qu'ils avaient pu récupérer les sommes engagées. Au final, la CFB a validé environ 20 k€ de remboursements qui vont être effectués, dont 15 k€ pour des clubs ultramarins dont certains venaient d'arriver en métropole quand l'annulation a été décidée.

- Le travail sur le budget continue dans des conditions qui ne sont pas toujours évidentes : télétravail, visioconférence. Les indicateurs sont positifs pour un bilan à l'équilibre. Tous les engagements seront tenus, que ce soit pour la labellisation des clubs, le fonds de solidarité ou l'aide aux athlètes professionnels (et ce, malgré l'annulation de très nombreux meetings).

- La trésorerie, à ce jour, est satisfaisante.

En conclusion, Jean THOMAS tient à remercier, à l'occasion de ce dernier Bureau fédéral, tous les élus, la DTN, les salariés avec leur Directrice générale. Tous ont joué le jeu de la solidarité. Merci aussi aux élus du Bureau pour la collaboration avec chacun et la confiance qu'ils lui ont accordée.

A son tour, André GIRAUD remercie le Trésorier général pour tout le travail effectué durant ces 4 années. Les votes lors des 2 dernières Assemblées générales ont validé la qualité du travail accompli.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

COMMUNICATION

ASSEMBLEE GENERALE

Souad ROCHDI donne d'abord des précisions sur le déroulement de l'Assemblée Générale du 5 décembre qui se tiendra en distanciel, comme cela a été le cas pour toutes les AG de ligues. Une note d'information à destination des deux têtes de listes et une autre destinée aux délégués sont en cours de rédaction. Elles préciseront les modalités pratiques du déroulement de l'Assemblée Générale et donneront tous les renseignements utiles. Une répétition qui permettra aux délégués de se familiariser avec les « contraintes informatiques » sera organisée quelques jours avant l'élection.

ANS

Avec Marcel FERRARI, la Directrice générale donne des informations sur le calendrier fixé par l'ANS pour la campagne PSF 2021 qui débutera en mars. Les dossiers seront transmis en juin par les fédérations. Les comptes-rendus des actions subventionnées en 2020 devront être transmis au plus tard le 30 juin.

Toutes les dates sont un peu avancées par rapport à 2020.

André GIRAUD remercie tous ceux, salariés et élus, qui ont travaillé sur ce sujet depuis 3 ans. Il rappelle que, pour l'ANS, la FFA est une des fédérations qui gère le mieux ce dossier.

TABLEAU RECAPITULATIF – ANS Calendrier prévisionnel

Février 2021 → diffusion des notes de service par l'Agence

→ formation aux outils informatiques

Mars 2021 → début des campagnes PSF

Juin 2021 → transmission par les fédérations des propositions d'attribution à l'Agence

→ 30 juin : date limite de réception par les fédérations des comptes-rendus financiers 2020

Juil.-Oct. 2021 → envoi par les fédérations des états de paiement et pièces afférentes à l'Agence pour le versement aux associations

Oct.-Nov. 2021 → transmission par les fédérations à l'Agence du bilan d'évaluation des actions 2020

ORGANISATION INTERNE

- Une réunion de travail est prévue la semaine prochaine avec les équipes afin « d'accompagner » la rénovation de la piste du Stade de France qui sera refaite en prévision des JO de 2024. Cela nous permet d'être présents dans les discussions et de faire intervenir nos équipes au niveau de l'opérationnel.

- En interne, l'ensemble des collaborateurs est en moyenne à 60% d'activité partielle, la plupart en télétravail. Les plannings sont conçus afin de favoriser au mieux l'activité en fonction des besoins réels.

- Michel MARLE indique que plusieurs groupes de travail sont en cours :
 - celui des conditions de travail,
 - celui de la charte de déconnexion qui est en cours de finalisation,

- celui concernant l'information interne et la transversalité »

Un autre groupe travaille sur l'amélioration de la communication interne. Michel MARLE souligne la très bonne participation de tous les salariés qui souhaitent être associés aux objectifs et le bon travail de la Directrice générale.

- Un nouveau système de communication, 3Cx (téléphonie, visioconférence) sera installé après le 5 décembre. Une courte formation est à envisager pour les utilisateurs. A noter que le prochain système de visioconférence remplacera Starleaf.

MARKETING

- Nous avons rencontré les deux principaux diffuseurs en clair et les échanges furent très intéressants. Fin janvier, le dossier sera à même d'être finalisé.

AUTRES POINTS

- Le siège est toujours interdit au public et le télétravail est toujours d'actualité.
- La carte de vœux 2021 sera disponible après le 5 décembre.
- Le visuel du 5km Open de France est prêt. Cette compétition virtuelle aura lieu du 19 au 27 décembre. L'objectif est de faire participer quelque 20 000 coureurs.
- André GIRAUD rappelle qu'aucune formation OFA ne peut avoir lieu en présentiel jusqu'à nouvel ordre.

6. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ Daniel ARCUSET présente un certain nombre de sujets nécessitant des décisions à prendre, en lien avec Alain TALARMIN, Président de la CSO, Patricia ZUGER, Présidente de la CNAM, Michel HUERTAS, Président de la CNR et Dominique PLEE, Président de la CNM.

Accord unanime du Bureau pour toutes les décisions récapitulées ci-dessous.

- Les Championnats de France U23 et Nationaux en salle auront lieu à Lyon (ARA) les 27-28/02.
- Les épreuves du lancer de poids des Championnats de France hivernaux U18, U20, U23 et Nationaux auront lieu dans le cadre des Championnats de France de Lancers longs les 27-28/02 à Salon de Provence (PCA).
- Les Championnats de France d'Épreuves Combinées auront lieu à Oyonnax (ARA) les 19-20/06. D'autre part Une réflexion est en cours quant à une nouvelle demande de réintégrer les Championnats de France d'Épreuves Combinées élite dans les Championnats de France élite estivaux avec, dans ce cas, la nécessité de repasser de 2 jours de compétition à 3 jours. Le Bureau Fédéral du 14 octobre avait déjà confirmé ne pas retenir une telle demande, mais au vu d'éléments complémentaires portés à sa connaissance par le Président, il pourrait avoir à reconsidérer sa position. La décision définitive sera prise quand tous les facteurs propres à cette réflexion auront été pris en compte.
- Les Championnats de France Masters en salle auront lieu du 26 au 28/03/2021. Pas de candidat pour le moment. Faute d'organisateur, ces championnats, compte tenu de la date assez tardive, pourraient avoir lieu ...sur un stade à l'extérieur. *

- Le Challenge National des Ligues Marche aura lieu à Saran (CEN) le 03/10. Cette grande fête de la Marche regroupe toutes les catégories de marcheurs.
- Les Championnats de France des 100km Marche auront lieu à Bourges (CEN) les 27-28/02.
- Les Championnats de France de Grand Fond Marche auront lieu à Château-Thierry (H-F) les 27-28/03.
- En ce qui concerne les dates des différents tours des championnats de cross-country, les 1/2 finales sont fixées au 21/02, date fixe, 3 semaines avant les Championnats de France qui auront lieu les 14 et 15 mars (report décidé par le Comité directeur du 20 novembre en raison de la crise sanitaire). Les 1/4 de finale sont à prévoir le 07/02 et les championnats départementaux le 24/01 de façon à laisser au moins 2 semaines entre chaque tour. Une Circulaire va être diffusée à ce sujet.
- Les Championnats de France de Course de Montagne 2021 auront lieu à Ancelle (PCA) le 06/06 (changements de date et de lieu).

➤ En septembre et octobre, des performances ont été annulées par la CSO lors de courses mixtes sur piste pour non-respect de la Règlementation en vigueur (*courses mixtes sur 3000m et plus autorisées si au maximum 3 participants d'un même sexe*). La CSO, réunie le 10 novembre après discussion, propose de ce fait au Bureau fédéral une modification de la réglementation (*3 possibilités présentées quant au nombre d'athlètes dont une de la COT qui a été consultée*). **Accord du Bureau** pour que ce soit le Juge-Arbitre et le Directeur de la compétition qui décident d'autoriser des courses mixtes, en appréciation du constat d'un « faible nombre » de participants d'un sexe dans l'épreuve considérée (*conformité avec la règle WA*). Les règlements concernés seront modifiés en conséquence.

➤ Les records de France de 20 000m n'existent plus. Toutes les références à ces records seront supprimées de nos textes et règlements ainsi que les possibilités pour les athlètes classés sur cette distance de « marquer des points FFA » pour leur club.

➤ Les grilles de classement pour les compétitions de course en durée U18 (30') ont été établies, avec l'aide de Patrice BINELLI (CTN), en comparaison avec les records de France U18, les critères de classement sur 10km et des principes retenus pour épreuves de durée de Marche U18. **Elles sont validées.** Les textes fédéraux concernés seront modifiés en conséquence. Le process informatique de gestion des performances sera complété.

➤ Les Règlements des compétitions hivernales et de printemps de Marche ont été actualisés ainsi que les Règlements de la Marche nordique en compétition (distance maximale de 15km). Pour la 1^{ère} fois des grilles de classement ont été établies et sont proposées pour cette discipline en tenant compte d'une vitesse moyenne pour les compétitions d'une distance comprise entre 12 et 15km. Il n'y aura pas de classements IA et IB, compte tenu du fait qu'il n'y a pas de compétitions officielles de Marche nordique validées par European Athletics ou World Athletics. Des classements et points seront aussi attribués, comme pour les licenciés running, aux « marcheurs nordique licenciés Running-loisirs ». Ces grilles de classement sont établies à titre expérimental pour un an. **Accord du Bureau.**

➤ **Autres informations**

- Didier VAREECKE commente rapidement le document joint à ce PV, bilan de la finale du **Challenge Equip’Athlé** qui s’est déroulée à Tours les 24 et 25 octobre à Tours (CEN). Les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées, par tous, athlètes, entraîneurs, jurys. Ce furent 2 belles journées, parfaitement organisées.

- Daniel ARCUSET, en lien avec le Président CNDC Sylvain Collette, indique que les travaux sur **la labellisation 2020** des clubs, sont en cours de finalisation, dans des conditions difficiles liées à la réorganisation du temps de travail des salariés concernés et à l’annulation de certaines compétitions. Il ressort de l’analyse effectuée que nous avons perdu environ 10% des clubs labellisés en 2019 mais que d’autres clubs accèdent pour la première fois à cette labellisation. Au final ce seront ainsi, comme en 2019, près de 1 000 clubs qui devraient être labellisés. La grille de labellisation devrait être prête prochainement après toutes les vérifications d’usage. Les mise en paiement aux clubs pourra se faire dans les délais habituels

- **Promotion des internationaux 2020** : le Bureau décide de baptiser cette promotion du nom de Simone CREANTOR (une abstention). Cette athlète a été 13 fois Championne de France du lancer du poids et sélectionnée à 69 reprises en équipe de France entre 1972 et 1987.

➤ **INTERNATIONAL**

. Meeting de Paris 2021

Le programme est en cours de finalisation. Les négociations avec la Diamond League devraient nous donner satisfaction avec les trois épreuves-phare que nous souhaitons, à savoir le 110m haies – perche et le disque féminin.

. Juges Internationaux

Deux juges de Marche français ont été nommés récemment pour des Championnats d’Europe : Jean Pierre DAHM, chef-juge pour les U23 à Bergen (NOR) et Emmanuel TARDI, juge aux U20 à Tallin (EST).

. Courses de Montagne

La « Montée du Nid d’Aigle » de Saint-Gervais (17 juin) vient d’être intégrée au calendrier de la Coupe du Monde des courses de montagne.

➤ **Informations administratives**

- Jean-Marie BELLICINI informe que les tâches administratives sont toujours aussi nombreuses, même si l’activité sportive est à l’arrêt. Il fait le point sur les Circulaires (plus de 50 à ce jour), PV du Secrétariat général, PV des réunions de Bureau (c’est aujourd’hui la 19^{ème} réunion pour 2020, un record !). Il reçoit régulièrement des PV de commissions dans les délais impartis, très rarement avec beaucoup de retard comme ce fut le cas cette semaine. Certains de ces PV nécessitent une relecture attentive.

Avec l’aide du Secrétaire général adjoint Alain MARTRES, il a établi un répertoire des nombreuses abréviations utilisées dans nos PV. Ce document sera bientôt diffusé.

La préparation de l’AG du 5 décembre et de la période qui suit, est aussi une occupation chronophage. A ce sujet, il passe la parole au Président de la CSR.

- Jean GRACIA, ainsi sollicité, indique qu'il souhaite simplement apporter quelques précisions sur la période de transition entre les élections du 5 décembre et la mise en place des nouvelles instances : Bureau, Comité directeur, commissions et comités. Cette période dure environ 1 mois et demi. En principe, le 5 décembre, toutes ces structures s'arrêtent. Il sera demandé au nouveau Comité directeur qui sera convoqué le 11 décembre par la Directrice générale, si André GIRAUD est réélu, de donner mission aux commissions actuelles de continuer à travailler quand cela est nécessaire. C'est par exemple le cas de la CSR avec des décisions rapides à prendre sur des mutations ou d'autres problèmes relevant de cette commission.

Mi-janvier le nouveau Bureau fédéral se réunira pour la 1^{ère} fois, puis, lors du Comité directeur de fin janvier les Présidents de commissions présenteront aux votes du Comité directeur la composition de leurs commissions.

En conclusion de cette dernière réunion de la mandature, André GIRAUD remercie chaleureusement toutes les personnes avec lesquelles il a eu le plaisir de travailler tout au long de ces 4 années. Nos échanges ont été francs ; il a pu y avoir des désaccords mais l'intérêt de l'athlétisme a toujours prévalu.

Il regrette beaucoup de ne pas pouvoir terminer ce mandat par un moment de convivialité qui favorise les discussions amicales.

** Le Bureau fédéral consulté par courriel le 1^{er} décembre, a donné, depuis, son accord pour que ces Championnats se déroulent à Miramas (qui a confirmé son intérêt et la disponibilité de la salle), aux dates prévues.*

Fin de la réunion à 18h45

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexe

- Bilan du Challenge Equip'Athlé de Tours

COMPTE RENDU EQUIP ATHLE 2020

Lieu : TOURS (Stade de Grandmont)

Dates : 24 et 25 octobre 2020

Averses le samedi puis pluie et plus froid le dimanche.

Cette compétition s'est bien entendu déroulée dans des conditions tout à fait exceptionnelles, même si elle a eu lieu à la date initialement prévue.

Compte tenu des circonstances, nous avons édité une liste de 70 équipes qualifiables par catégorie.

Sur les 48 équipes définitivement qualifiées, 45 équipes dans chaque catégorie ont effectué le déplacement à Tours.

La CNJ a décidé de n'attribuer aucune pénalité aux clubs forfaits de dernière minute.

Toutes la mise en place logistique (et en particulier sanitaire) a été parfaitement réalisée en amont.

Le mérite en revient à Guy Bessay et son équipe de l'A3 Tours qu'il convient de remercier.

Une information journalière a été adressée chaque soir aux clubs qualifiés au cours de la dernière semaine afin de les tenir au courant de l'évolution de la situation (qui est restée incertaine jusqu'au dernier moment).

Cette information a été réalisée sous forme de « Lettres d'infos » adressées par mails aux clubs.

Sur place, le protocole sanitaire a été scrupuleusement respecté : dépôt d'attestations à l'entrée sur le site pour toute personne y accédant, masque obligatoire pour tous (hors épreuve), gel hydro alcoolique aux ateliers, dans les sanitaires (plus savon mis à disposition), ...

Une organisation adaptée a été mise en place : chambre d'appel non stationnaire, réunion de jurys réduite, pas d'affichage, utilisation des appareils téléphoniques (photos), mise en ligne des résultats, protocole écourté, ...

D'autre part, l'instauration du couvre feu à Tours et dans plusieurs grandes villes d'où provenaient les équipes, nous a amené à modifier les horaires de compétition au dernier moment, et à faire preuve d'adaptabilité dans la mise en place des ateliers afin de permettre un retour dans des horaires raisonnables.

Ces nouveaux horaires ont cependant été scrupuleusement respectés.

Un Record de France a été battu : saut en longueur Minimes 7m17 (+0.0) réalisé par Thomas Martinez de l'Athlétic Club Clermontais.

Ce record a été validé par le JAC et le Délégué technique, les obligations réglementaires ayant été respectées.

Un problème est survenu lors du 3000 m Marche, certains athlètes ayant été arrêtés un tour avant l'arrivée.

En accord avec les clubs concernés, une péréquation des temps a été réalisée afin d'assurer le classement par équipes.

Concernant les Jeunes Juges, leur implication a une fois de plus, était exemplaire et efficace.

Le bilan s'établit comme suit : 80 JJ présents, 46 ont passé l'examen fédéral parmi lesquels 13 étaient venus spécialement pour cela (hors équipes, 27 parmi eux ont obtenu le diplôme national, soit 58,7%.

Autre nouveauté : suite à la CMN UNSS/FFA, la participation d'un référent Jeunes Juges UNSS a été décidée (avec réciprocité). Echange efficace et constructif.

En conclusion : il fallait que cette compétition ait lieu, car elle aura été la seule finalité nationale proposée aux U16 en 2020 (annulation des coupes de France de cross et d'athlé estival et des pointes d'Or.

Elle a permis de démontrer qu'il est possible de vivre l'athlétisme quand tous les protocoles sont respectés par les acteurs (dirigeants, jurys, athlètes).

Un cas « Contact » a été isolé par son club dès l'arrivée à Tours.

Un cas « Covid » a été signalé au retour de Tours. L'ensemble des clubs en a été informé. Aucun autre retour.

Il convient ici de féliciter l'ensemble des participants pour leur esprit de responsabilité.

Didier VAREECKE, président de la CNJ

